

114

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2022/71

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Publié le
ID : 023-212316806-20221018-202271-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

Étaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER

Étaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Jérôme CANDORET

Madame Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Pierre DUGUET,

Madame Fanny LAPORTE-CADILLON donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAK

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Objet : Tarifs pour la location des différents espaces de la Mallette

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, les tarifs suivants pour la location des différents espaces de la Mallette :

LA MALLETTE / TARIFS LOCATION DES ESPACES DE TRAVAIL * Charges comprises

DUREE	ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ	SALLE DE REUNION	CABINET MEDICAL	CABINET MUTUALISE
1/2J	5 €	30 €		10 €
1J	8 €	50 €		17 €
1 semaine	30 €	300 €		75 €
1 mois	80 €		400€	300 €
A l'année	800 €		4 800 €	3 600 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte les tarifs proposés pour la location des différents espaces de La Mallette.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 18/10/2022

Publiée, le 24/10/2022

Transmis, le 24/10/2022

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD

La secrétaire de séance, Christelle BAUMET



Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 24/10/2022
Qualité : Maire